

Référence cadastrale : AB n°153

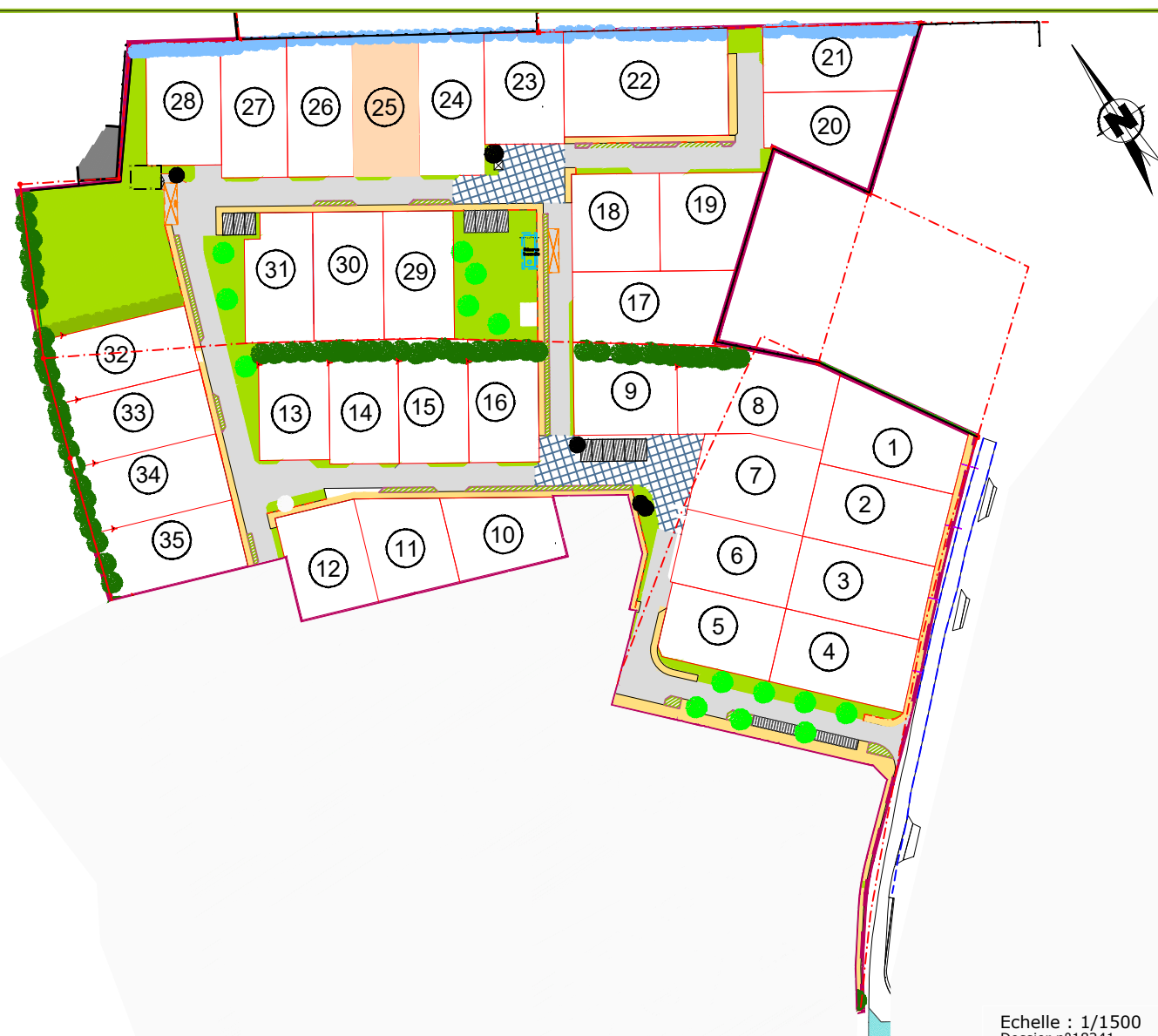
Superficie : 477 m²

Surface de plancher 160 m²

Permis d'aménager : PA 014 679 20 D0004

délivré le 26 mars 2021

rectifié le 16 Juillet 2021



Echelle : 1/1500
Dossier n°18241
Edité le 19/10/2022
Indice 8

Localisation du lot

Aménageur
Foncim

34, Grande Rue
14 123 FLEURY-SUR-ORNE
Tél : 02.31.38.94.94
Mail : terrains@foncim.fr

Paysagiste Concepteur

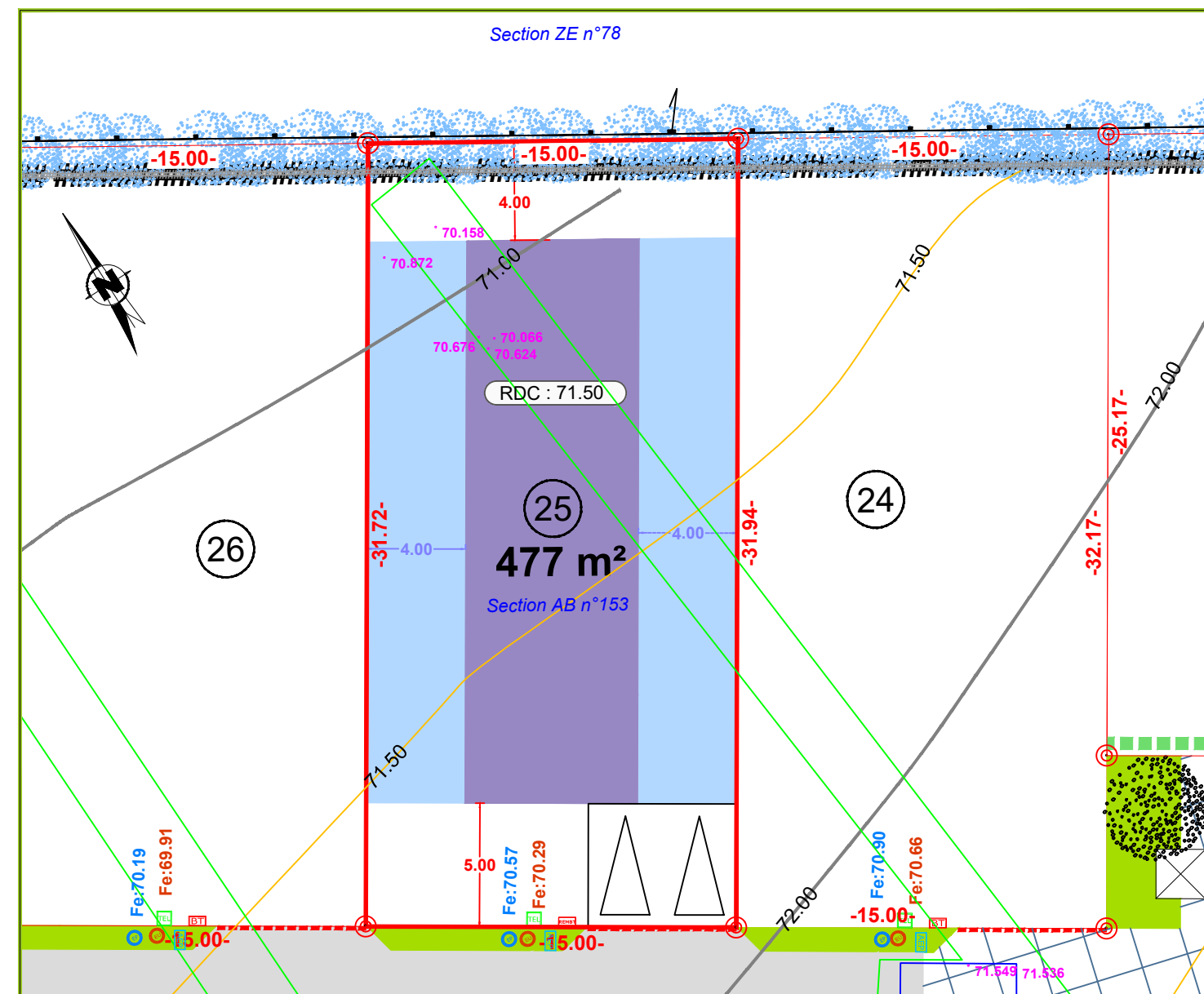
Mélanie LAÎNÉ
22, Passage d'Escoville
14 000 CAEN
Tél : 02.31.24.83.39.

V.R.D.

Servicad Ingénieurs Conseils
61, rue Charles de Coulomb
14 120 MONDEVILLE
Tél : 02.31.52.53.62.

Géomètre-Expert

Cabinet Philippe CAVOIT
1, rue François COULET - BP 47 407
14 404 BAYEUX CEDEX



Echelle : 1/250

Légende



périmètre de l'opération



haie sur talus existante conservée



haie sur talus - plantation à charge aménageur

portion de haie existante supprimée

ESPACE PUBLIC



voie en revêtement de type enrobé



espace partagé en revêtement différencié



trottoir en revêtement de type enrobé



place de stationnement en revêtement perméable de type evergreen



aire de présentation des ordures ménagères



espace vert engazonné



espace vert planté d'une végétation arbustive

arbres à planter:



arbre de haute tige de taille moyenne



arbre de type cépée

PARCELLE



limite de lot



numéro de lot et surface

550 m² environ



accès à la parcelle obligatoire surface minimale: 5 m de large 5 m de profondeur, non clos, non couvert



accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle

-17.43-

distance périmétrique

-5.00-

distance de retrait entre piquet bois et borne OGE

CONSTRUCTIBILITÉ



cote de recul minimal imposé par rapport à la limite parcellaire (en mètres)



zone de constructibilité sans limitation de hauteur

75.56

Cotation voirie projet



cote de recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction (en mètres)



zone de constructibilité - hauteur limitée à 4m à l'égout ou à l'acrotère et 5m au faîtage

FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE



74.976



73.876



74.976



73.876

Sondage archéologique d'une profondeur de 0.60m à 1.00m de profondeur

LIMITES PARCELLAIRES



obligation de plantation d'une haie arbustive variée - à la charge de l'acquéreur



haie à conserver - obligation de maintien et d'entretien par l'acquéreur



Application cadastrale



Borne retrouvée



Borne OGE posée le 08/09/2022



Piquet bois



Coffret Cibe



Coffret REMBT

Réseau d'adduction d'eau potable



Citerneaux

Réseau de télécommunications



Chambre L2T



Regard de branchement

Réseau d'éclairage public



Candélabre

Réseau d'eau pluviale



Boîte de branchement EP

Assainissement d'eaux usées



Boîte de branchement EU



Signe d'appartenance



Altitude imposée du rez-de-chaussée projeté

71.50

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, l'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voire indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition..
- Les contraintes d'urbanisme indiquées au plan sont développées dans le règlement graphique et le Règlement de lotissement.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage, de remblaiement et des fouilles archéologiques.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69